

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 14 juin 2021

Date de l'annonce publique : 04/06/2021

Date de la convocation des conseillers : 04/06/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	13
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
	Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	13

Référence CC.2021-6-14 - 6.1

Point de l'ordre du jour 6.1

Objet **Clôture de l'exercice budgétaire 2020 - Etat des recettes restant à recouvrer.**

Le conseil communal,

Vu l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2020, présenté par le receveur communal ;

Vu le chapitre 3 du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

1. D'admettre

		Service ordinaire	Service extraordinaire
		€	€
en reprises provisoires	60.470,16	60.470,16	0,00
en décharges	4.877,61	4.877,61	0,00
Total	65.347,77	65.347,77	0,00

2. D'accorder au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent à l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2020 avec la mention « à poursuivre ».



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 28 juin 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

